



PRÉSERVER LE DAMIER DU FRÊNE

Mesures de gestion en
Bourgogne-Franche-Comté



Listes rouges UICN

VU Europe

EN France

EN Bourgogne - Franche-Comté

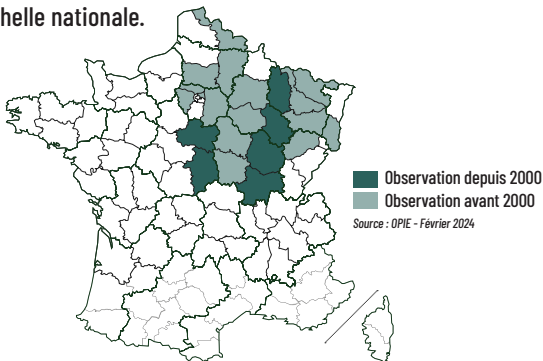
EN : En danger, VU : Vulnérable

Un papillon en voie de disparition

Le Damier du frêne (*Euphydryas maturna*) est un emblème des forêts bourguignonnes. Alors que l'espèce était encore considérée comme commune dans l'ensemble du quart nord-est de l'Hexagone jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, un **déclin drastique** est aujourd'hui observé : le Damier du frêne est désormais classé en **voie de disparition à l'échelle européenne**. En France, ce papillon discret ne subsiste plus que dans quelques **secteurs isolés de Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Grand Est**.

Une distribution morcelée

L'aire de répartition française du Damier du frêne s'est fortement réduite en l'espace de quelques décennies. Depuis 2000, l'espèce n'a été observée que dans **6 des 21 départements** où elle était historiquement recensée. La **modification des pratiques sylvicoles** et la **raréfaction du Frêne commun** (*Fraxinus excelsior*) dans les peuplements forestiers figurent parmi les facteurs de ce déclin à l'échelle nationale.

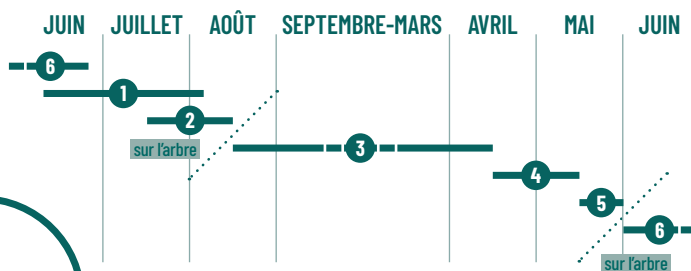


Une espèce sensible et exigeante

Le Damier du frêne dépend de **pratiques sylvicoles** qui favorisent le **déroulement complet** de son cycle de vie. L'espèce apparaît particulièrement vulnérable en raison du déclin de sa plante hôte principale, le Frêne commun, phénomène corrélé à la **progression de la Chalarose du frêne** (*Hymenoscyphus fraxineus*). La **gestion intensive des lisières forestières** accentue cette vulnérabilité.

Comprendre le cycle du Damier du frêne

Le Damier du frêne exploite **différentes strates de végétation** – cimes des arbres, buissons, herbes hautes et litière forestière – pour accomplir l'ensemble de son cycle biologique. La connaissance fine de chacune des phases de ce **cycle complexe** constitue un préalable essentiel à la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière optimales pour l'espèce.



Oeufs

Les œufs sont pondus par agglomérats au revers de feuilles de frênes. L'incubation est de 20 à 30 jours.

Jeunes Chenilles

Après éclosion, les jeunes chenilles consomment directement des feuilles de frênes. Sur leurs premiers stades, les chenilles sont grégaires et s'organisent en nids communautaires. Par la suite, elles quittent les frênes et partent à la recherche d'un site d'hibernation dans la litière forestière.

Chenilles en derniers stades

À l'arrivée du printemps, la chenille sort de son hibernation et part se nourrir du feuillage de diverses plantes basses, arbustes.

Chrysalide

Une fois la croissance de la chenille aboutie, l'individu part à la recherche de tiges dans les hautes herbes ou dans les buissons afin de préparer sa chrysalide.

Émergence des imagos

Le papillon adulte va se déplacer entre la strate herbacée et le sol pour butiner des fleurs et des déjections, la strate arbustive pour la surveillance de son territoire et la strate arborescente pour sa reproduction.

Reproduction

Les accouplements ont lieu le plus fréquemment en hauteur dans le branchage de frênes. La femelle déposera ses œufs au revers de feuilles de frênes.

Adopter les bonnes mesures de gestion pour la préservation du Damier du frêne

**Conserver les frênes
dans les boisements**

Favoriser la gestion stratifiée
des lisières forestières

Adapter les interventions au
cycle de vie du papillon

**Pas de coupe de lisière
(frêne) avant mi-août**



Limiter la circulation
des véhicules de mai à juin

Maintenir une gestion extensive
des bords de chemins forestiers



**Conserver les cloisonnements
forestiers et les chemins
larges en forêt**

**Fauche (à maxima 10 cm)
des bords de chemin entre
mi-septembre et début mars**

**Entretien des chemins
tous les deux ans**

Le Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour en Bourgogne-Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES INVERTÉBRÉS

Le **Plan régional d'actions (PRA) en faveur des papillons de jour**, déclinaison du Plan national d'actions 2018-2028, constitue un document stratégique dédié à la connaissance et à la conservation de ce groupe d'insectes menacés. Il concerne **42 espèces de papillons de jour** (rhopalocères et zygènes) parmi les 163 recensées en région, et est piloté par la **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté** pour la période 2021-2030.

Le PRA définit des actions ciblées visant à **améliorer la connaissance**, à **protéger et gérer les espaces naturels**, ainsi qu'à renforcer la **formation et la communication**.

L'animation du PRA est assurée par la **Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB)** pour la Bourgogne, et par le **Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)** pour la Franche-Comté. Ces structures sont à votre disposition pour vous apporter conseil et expertise.

Pour vous accompagner :

Quentin BARBOTTE

SHNA-OFAB

Animateur du PRA en Bourgogne
quentin.barbotte@shna.fr



Avec la
participation du



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer

Rédaction : Quentin BARBOTTE, Ivan JAUBERTIE.

Relecture : Magdalena BRUGGER, Romaric LECONTE.

Crédits photographiques : Alexandre ANTOINE, Guillaume DOUCET, Ivan JAUBERTIE, Romaric LECONTE, Ennaloël MATÉO-ESPADA, Yoann PÉLOUARD, Peter VON BAGH.

Conception : SHNA-OFAB, décembre 2025.